

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 décembre 2016

OBJET :

Convention d'utilisation de l'infrastructure de radiocommunication privée de la Métropole du Grand Nancy

Rapporteur : M. THOUVENIN
Délibération n° 10

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil Municipal a accepté lors du vote du budget primitif 2016 l'acquisition de terminaux portatifs de radiocommunication pour équiper la police municipale. En effet, ce matériel est parfaitement adapté pour répondre aux besoins de la police municipale au quotidien, notamment lors de l'encadrement des cortèges. Il est susceptible de s'inscrire dans le cadre d'une expérimentation nationale relative à l'interopérabilité des moyens radios entre la police nationale et les polices municipales.

Par ailleurs, ce matériel aurait été utile lors des inondations et coulées de boue survenues les 21 et 22 mai 2012, et au cours de la gestion de crise relative à l'explosion d'une conduite de gaz cette année 2016. En effet, les radios s'avèrent être un dispositif tout à fait adapté en cas de crise majeure.

Le montant de l'acquisition de ce matériel est estimé à 877,05 € H.T. l'unité, auxquels s'ajoute un coût de fonctionnement annuel pour l'accès à l'infrastructure de radiocommunications privées du Grand Nancy et la maintenance du matériel estimé à 159,30 € par appareil en 2016.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la commission « sécurité-risque majeur-politique de la ville » réunie le 24 novembre 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les termes de la convention d'utilisation de l'infrastructure de radiocommunication privée de la Métropole du Grand Nancy et d'autoriser le maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rattachant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 08 décembre 2016.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,
Maire



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	25 Novembre 2016
- Convocation distribuée les :	25 Novembre 2016
- Affichage du compte-rendu le :	09 Décembre 2016
- Affichage du procès-verbal le :	10 Février 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE
- M. GONCALVES à MME SAGET
- M. RIIFF à M. LEINSTER

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CADET

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

